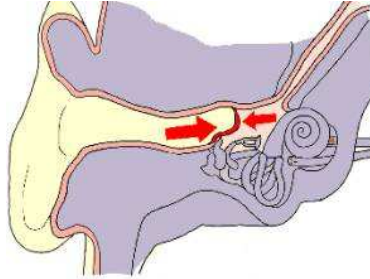


Solution de rinçage pour les oreilles des plongeurs

Au cours des vacances de plongée, l'effet répété et conjugué de l'eau stagnant dans les oreilles, des cristaux de sel s'accumulant sur le tympan, des micro organismes (bactéries et champignons) ainsi que les barotraumatismes répétitifs sur les tympan peuvent conduire assez rapidement à des inflammations et des douleurs des oreilles.



Pour prévenir ce problème, il est conseillé de rincer les oreilles préventivement immédiatement après chaque plongée. De nombreuses « recettes » de solutions de rinçage pour plongeurs existent. En voici une qui m'a été conseillée par un moniteur et confirmée par un médecin et un pharmacien. Mélange savant d'acide borique et d'alcool, Je trouve cette solution très efficace. Elle sèche et désinfecte immédiatement l'oreille. Instiller une demi-pipette dans l'oreille externe, laisser agir 20 secondes. Le liquide doit être tempéré.

Rp. Acidum boricum 2.75 , Ethanol 63% ad 100 ml.

Attention ! Il s'agit d'un rinçage préventif qu'il ne faut en aucun cas utiliser en cas de douleurs. Je vous conseille de demander l'avis de votre médecin pour cette composition avant de la faire fabriquer par votre pharmacien.

Bonne plongée - ©
CPPLO **PtK** - 19.02.2003

